

APPEL À ARTICLES 213-214

Manières de parler *pour*.

Enjeux, limites et réinventions des dispositifs de porte-parolat

Coordination du numéro

Charlotte Lacoste, Crem, Université de Lorraine

Sophie Milcent-Lawson, LIS, Université de Lorraine

Calendrier

15 janvier 2026 : Date limite d'envoi des propositions d'articles ([voir modalités en page 13](#)).

6 février 2026 : notification d'acceptation ou de refus de la proposition aux auteur·rices.

1^{er} juillet 2026 : Date limite d'envoi des articles finalisés pour expertise en double aveugle (entre 40 000 et 45 000 signes).

Juillet 2027 : Sortie du numéro de *Pratiques*.

Propositions d'articles et renseignements, écrire conjointement à :

- charlotte.lacoste@univ-lorraine.fr ;
- sophie.lawson@univ-lorraine.fr.

Devant le foisonnement de réflexions, d'expérimentations et de propositions théoriques ayant émergé, ces dernières années, concernant la représentation de la parole de tiers (vivants ou morts, humains ou non) qui, sans cette médiation énonciative, resteraient inaudibles, la revue *Pratiques* se propose d'examiner, au plus près des textes et des discours, la manière dont s'y prennent *en pratique* celles et ceux qui se chargent de parler *pour* un groupe social ou toute autre entité, et tentent par là même de remédier aux (nouveaux) problèmes éthiques, esthétiques et politiques que posent les dispositifs de délégation de parole.

État des lieux des questionnements, synthèse des problématiques, perspectives théoriques

Dispositif socio-énonciatif de médiation consistant, pour une personne mandatée ou auto-désignée, à parler *pour/au nom de/en lieu et place* d'une entité tierce afin de faire entendre son point de vue et défendre ses intérêts, le porte-parolat recèle pour les sociétés démocratiques des enjeux cruciaux d'audibilité, de visibilité et de représentativité, qui se sont encore complexifiés ces dernières années. Le dynamisme de la recherche sur le sujet en atteste : si la figure du porte-parole était encore, en 2018, « paradoxalement peu étudiée par les sciences sociales » (Kaciaf et Passard 2018), les choses ont évolué depuis, impliquant un nombre croissant de disciplines, des sciences politiques à la linguistique, en passant par la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, le droit, les sciences de l'information et de la communication, l'histoire, les arts et la littérature. À l'heure où l'énonciation (re)devient un enjeu politique de premier ordre, où la question des rapports de pouvoir se pose de plus en plus sur le plan des interactions langagières et où les nouvelles formes de créations artistiques et de luttes collectives accordent une place centrale à la question de la voix – dans le sillage de #MeToo en particulier (« Nous sommes la voix de celles qui n'en ont plus », écrivent les colleuses, dont les « femmages » répercutent les voix des victimes de féminicide sur les murs de nos villes), il paraît nécessaire de faire le point sur ce que les nouvelles urgences sociopolitiques et écologiques font aux dispositifs de porte-parolat, en centrant nos analyses non tant sur les « sans-voix » et ce qui se joue dans les expériences d'inaudibilité, que sur le travail de leurs intercesseurs et intercesseuses – travail d'écoute et d'agencement, de mise en voix et de mise en valeur, au carrefour de l'interprétation, de la traduction et de la sonorisation –, et sur la manière dont les dispositifs *d'audibilisation de voix inentendues* qui s'inventent ici et là prennent en compte les nouveaux impératifs de notre temps.

Porter la parole sur la scène publique ; prêter voix aux « sans-voix »

Aux analyses sociopragmatiques de Michel Maroccocchia consacrées au rôle du porte-parole en politique (1994, 2004) ont succédé de nombreux travaux de sociologie et de politologie portant sur les mécanismes concrets et les logiques d'efficacité des prises de parole publiques au nom d'un groupe social, d'une organisation ou d'un mouvement politique (Boutaleb et Roussel 2009 ; Juhem et Sedel 2016 ; Dutoya et Hayat 2016 ; Hayat, Kaciaf et Passard 2022 ; Roques 2024). Parallèlement, dans le sillage de travaux consacrés à l'exclusion sociale et aux oubliés de l'histoire (Paugam 1996 ; Guilhaumou 1998 ; Farge 2004), se sont multipliées les études sur l'inaudibilité des acteurs faibles (Gaille et Laugier 2011 ; Girola 2011 ; Gautier 2015 ; Giuliani, Laforgue et Payet 2015). La vulnérabilité, omniprésente dans les médias depuis quarante ans, étant devenue dans les années 2000 une catégorie de l'action publique (Soulet 2005), tout un champ de recherche s'est ouvert autour des problématiques liées aux inégalités d'accès à la parole de sujets marginalisés expérimentant un déni de reconnaissance (Butler 2005 ; Honneth 2008 et 2013 ; Beaud, Confavreux et Lindgaard 2013 ; Garcia 2013 ; Braconnier et Mayer 2015 ; Rabatel 2016 ; Devriendt 2017 ; Paveau 2017 ; Garrau 2013 et 2018 ; Le Blanc 2018 ; Mangueneau 2021 ; Ferron, Oger et Née 2022 ; Huchet 2023) – étant entendu que les « sans-voix », principal objet d'étude de ce nouveau paradigme, sont moins privé·es de parole proprement dite que d'un espace où leur point de vue pourrait trouver à s'exprimer et d'interlocuteur·ices prêt·es à les entendre. Ce que visibilise le geste de protestation consistant à se couvrir la bouche qu'ont réitéré, ces dix dernières années, plusieurs groupes de migrant·es violenté·es sur le sol européen.

La littérature a joué sa partie dans l'entreprise consistant à porter attention aux vies infimes d'hommes (et de femmes) « infâmes » (Foucault 2004 [1977]), favorisée par l'importance et la légitimité acquise par certains genres non-fictionnels, comme le témoignage (Lacoste 2011) ou l'enquête (Zenetti 2014 et 2019 ; Demanze 2019). Nombre d'œuvres littéraires contemporaines, conçues comme des montages polyphoniques (à l'image des « romans de voix » de Svetlana Alexievitch, qui se définit-elle-même comme une « femme-oreille »), s'attachent, en faisant résonner leurs voix, à faire mémoire de celles et ceux dont, sans cela, il ne resterait rien (Adler 2012) – proscrit·es et exclu·es, ouvrier·es licencié·es et demandeur·ses d'asile, personnes assassinées, déportées, irradiées, génocidées, lobotomisées... Le porte-parolat se déploie alors dans l'espace du récit, l'écrivain·e faisant profession d'*écrire pour* un compte tiers en collectant des voix et en les transcrivant, à la manière d'un écrivain-public (Lecacheur 2021). Parfois même, l'auteur·ice se tait, ne donnant à lire qu'une transcription. Ainsi de Nathalie Quintane qui, pour dire la violence faite aux

réfugié·es crée, dans *Les enfants vont bien* (POL, 2019), un dispositif de mise en scène graphique des discours gravitant autour des migrant·es, ou de Sophie Divry qui, dans *Cinq mains coupées* (Seuil, 2020), propose le montage littéraire des entretiens qu'elle a réalisés avec cinq manifestants mutilés de la main lors du mouvement des Gilets jaunes. Latente depuis longtemps dans la littérature romanesque, la fonction consistant à *donner à entendre* apparaît comme l'une des principales vocations de la littérature contemporaine (Gefen 2010 et 2017 ; Servoise 2013 et 2023 ; Zenetti 2014 ; Zbaeren 2022 ; Lecacheur 2024).

Nouveaux scrupules, nouvelles précautions ; le risque d'« appropriation énonciative »

La question de la délégation de la parole et de ses limites se trouve adossée à un héritage critique important. Le problème épistémologique de la restitution de la parole de l'autre (la recueillir, la transcrire, la traduire ; l'entendre et la faire entendre) est au cœur de l'anthropologie depuis toujours (Kalinowski et Joseph 2022), avec toutes les ambivalences que cela suppose en termes de condescendance coloniale et de réification d'une parole envisagée comme un matériau documentaire à compléter et à interpréter (Debaene 2025) – même si le « porte-parole » qu'est à sa manière l'« informateur » de l'ethnologue a pris une place de plus en plus importante, en tant que sujet d'énonciation à la parole insubstituable, dans les ouvrages issus des enquêtes menées sur son terrain. Dans le sillage des travaux de Michel Foucault, Pierre Bourdieu avait montré comment le porte-parolat, condition de possibilité de l'expression de chacun·e, portait en lui-même sa propre négation, le porte-parole étant toujours déjà un usurpateur, un « imposteur pourvu du *skeptron* », en même temps que la condition de possibilité de l'existence du groupe (Bourdieu 1982 et 1987). Dans *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Gayatri Spivak a démontré que celles-ci étaient toujours *parlées* au sens où, quand on prétendait les entendre, on ne faisait jamais que parler à leur place – l'urgence étant de lutter contre la subalternité elle-même en décolonisant les savoirs (Spivak 1988). Depuis, le soupçon est allé croissant et la sensibilité à toute forme d'« appropriation énonciative » s'est accrue au point que toute prise de parole au nom d'une personne ou d'un groupe tiers puisse être considérée comme une menace, une confiscation (un des mots d'ordre du mouvement des Gilets jaunes était : « nous ne voulons plus de porte-parole ! »), voire comme un instrument de (re) silenciation.

Car un·e porte-parole n'est pas qu'un·e porte-voix ; pour donner écho au propos à restituer, il faut le ressaisir, l'ajuster, le reformuler : tout un travail d'appropriation est à l'œuvre – notamment quand, passant de paroles individuelles à un propos collectif, il s'agit de faire entendre une (et une seule) « voix du groupe ». Et surtout, le pouvoir du ou de la porte-parole, même s'il émane du groupe

représenté, lui confère une position dominante par rapport à ce groupe, à l'image des intellectuels médiatiques, qui naguère encore donnaient de la voix pour défendre des causes (Aubin 2009), et dont la situation de privilège épistémique et énonciatif tend de plus en plus aujourd'hui à affaiblir la légitimité (Rancière 1981 et 2007). C'est vrai jusqu'en littérature, où l'« on ne reconnaît plus à l'écrivain ce droit à la parole que d'autres, à commencer par les premiers intéressés, lui disputent » (Servoise 2013), et où les variations polyphoniques en forme d'écho-graphie créatrice se sous-tendent parfois d'un droit de cuissage langagier dont l'anthropologie, la sociologie et la linguistique ont pris acte depuis longtemps. Dès lors, la question se pose de savoir à partir de quand le porte-parolat, conçu pour rédimmer une impuissance à être entendu·e, réintroduit de la domination. Les études portant sur les configurations énonciatives des réunions publiques (Berger 2012 ; Him Aquili 2018 a) rendent compte des efforts entrepris, en particulier dans les milieux militants, non seulement pour ne pas parler en « représentant·e de l'universel », mais même pour réussir à « prendre la parole sans prendre le pouvoir » (Him Aquili 2018 b).

Ainsi, on semble être peu ou prou passé, dans nos démocraties, d'un impératif social – permettre à chacun·e d'être entendu·e –, à un autre : ne pas parler à *la place* des autres. Marie Vénard a étudié comment, dans des associations de défense des droits des personnes étrangères par exemple, les énoncés prescriptifs encadrant la parole avaient intégré cette nouvelle norme interactionnelle : « ne pas parler à la place des premiers concernés » (Vénard 2022) – avec toutes les questions que cela soulève (le scrupule éthique qui prévaut ici ne risque-t-il pas d'affaiblir les luttes politiques ? sans délégation de parole, comment fera-t-on pour « s'entendre » ?), mais aussi les perspectives que cela ouvre (les stratégies qui s'inventent pour privilégier de nouvelles formes d'écoute et de bienveillance interactionnelle, les dispositifs imaginés pour démocratiser la parole et la rendre efficace sans recourir à l'éloquence académique), et tous les déplacements que cela produit (délégitimation/relégitimation de certains sociolectes, promotion d'un discours choral qui laisse une place au dissensus, etc.).

Extension du domaine des entités représentées

Tout cela nécessite d'être scruté de près, et d'autant plus qu'au moment où la sensibilité aux rapports de force langagiers s'exacerbe et où toute forme de délégation de parole tend à être perçue comme une continuation de l'oppression par d'autres moyens, l'attention portée aux entités menacées par les désastres de l'anthropocène s'accroît, et le besoin se fait sentir de doter le monde vivant (et au-delà) d'intercesseur et d'intercesseuses à même de défendre les intérêts d'entités non-humaines, comme les animaux, les forêts, les océans, voire la planète elle-même. Car si les animaux peuvent communiquer

et la nature dévoiler sa souffrance, par exemple sous forme de catastrophes (fonte des glaciers, pluies acides, canicules, inondations dévastatrices, etc.), la nature n'a pas, dans un espace public régulé par les interactions langagières, les moyens de plaider sa cause face aux différentes formes d'exploitation qui le menacent. Ainsi les travaux sur l'« inaudibilité sociale » (Huet 2024), d'abord consacrés aux personnes défavorisées et autres groupes sociaux silencieux (précaires, immigré·es, enfants, etc.), ont-ils trouvé un prolongement inattendu, lorsque le problème de la mal-représentation s'est trouvé étendu à de nouvelles entités (animaux de rente, fleuves, terre-mère...) qui souffrent d'un déni de considération – le « Parlement des invisibles » (Rosanvallon 2014), constitué des oublié·es de la démocratie, étant par là même appelé à s'élargir à l'ensemble du monde vivant, et au-delà.

En effet, dans le sillage du « tournant ontologique » qui a remis en question le « Grand Partage » entre nature et culture (Latour 1983) et inauguré une vaste réflexion sur la place accordée aux non-humains (Latour 1991 ; Descola 2005 et 2017 ; Stepanoff 2024), on tend aujourd'hui à se doter de dispositifs d'attentionnalité et de mise en visibilité/audibilité d'entités dépourvues d'accès à la parole. La sortie de l'anthropocentrisme passe par le fait de chercher à entendre des voix non-humaines, quitte parfois à les fabriquer. Mais précisément : remédier à la silenciation de nos « espèces-compagnes » (Haraway 2007) suppose-t-il nécessairement de prêter voix aux « sans-voix *du tout* » et de leur attribuer des discours (Carrié 2015 ; Despret 2019 ; Keck 2020 ; Morizot 2020 ; Milcent-Lawson 2023), au risque de reconduire une forme de domination ? De quels instruments faudra-t-il se doter pour parvenir à faire entendre ces entités silencieuses, ou du moins inaudibilisées, sans parler à *leur place* ? À moins que ne s'ouvre une ère de protestation non verbale, privilégiant d'autres modes de communication, dans laquelle l'empathie se déploierait à un autre niveau et où l'éloquence ne serait plus désormais à chercher du côté de la parole, mais du silence (Imhoff et Quiros 2022) ?

Si ces problématiques invitent à interroger le rôle de l'art à l'ère de l'anthropocène, la littérature contemporaine leur offre, en tant qu'art verbal, une chambre d'écho particulièrement intéressante à étudier. Tandis que l'espace social se reconfigure et se peuple d'entités naguère exclues du périmètre de nos considérations morales (et dont on sait que sans défenseur·euses, elles sont pour beaucoup appelées à disparaître), et que les êtres naturels se voient même reconnaître dans certains pays un statut juridique assorti de droits, la littérature s'enrichit d'œuvres dans lesquelles il ne s'agit plus seulement de faire résonner des voix préexistantes mais d'imaginer des voix fictives incarnant des points de vue non verbaux (sachant que certains animaux ont bien une voix néanmoins et/ou produisent des signaux dont la valeur sémiotique ne compte pour rien dans un univers logocentré). Ainsi de tout un ensemble de productions récentes

dans lesquels différentes espèces (animales, végétales, minérales...) se trouvent non seulement représentées mais « parlées », dans des monologues ou des montages polyphoniques qui apparaissent souvent comme des plaidoyers *pro domo* : *Mémoires de la jungle* de Tristan Garcia (2010), « Rapport parlementaire » et *Zoologiques* d'Éric Chevillard (2017 et 2020), *Le Grand Procès des animaux* de Jean-Luc Porquet (2021), *Je est un animal* de Camille Brunel (2024), pour n'en citer que quelques-unes. Dans *Le Fleuve qui voulait écrire. Les auditions du parlement de Loire*, la fiction juridique du collectif rassemblé autour de Camille de Toledo (2021), Loire (devenu prénom) plaide par exemple son « droit à la rémunération », elle qui travaille gratuitement pour nous, tandis que les entités ré-audibilisées de son écosystème racontent leurs manières d'habiter la terre, le tout figurant le prélude d'un soulèvement généralisé.

À l'heure où la biosémiotique, l'écoacoustique et la zoosémiotique émergentes s'efforcent de nous rappeler que « tout parle », il y a lieu de se pencher sur ces formes de porte-parolat d'un nouveau genre et d'observer les moyens mis en œuvre, dans une perspective d'inclusivité radicale, pour donner à entendre tout et tous·tes, et pour contrer en même temps le soupçon d'usurpation de point de vue – ou celui d'anthropomorphisme, souvent associé à ces dispositifs de simulation de parole. On pourrait ainsi montrer comment la figure de la prosopopée, largement remobilisée à l'ère de l'anthropocène, se trouve reconfigurée/*upcyclée* en un outil critique assumant sa dimension fictionnelle et tirant partie de la puissance de la fiction, *via* un pacte de lecture bien compris, pour mettre en place des formes de résistance pratique. Et une fois admis le caractère crucial des enjeux formels, en matière de représentation, il faudrait explorer les voies énonciatives qui mènent vers une locution simulée – et, au-delà, vers un multiperspectivisme qui ferait une place à l'expression non-locutoire de « points de vue » (Rabatel 2016, Milcent-Lawson 2026) dans des « phrases sans parole » (Banfield 1995 [1982]), ouvrant à terme la possibilité d'un « pluri-versalisme » (Grosfoguel 2010) acquis à la diversité épistémique.

Axes d'étude

Le dossier prendra appui sur les apports théoriques de l'ensemble de ces recherches pour analyser et documenter, par un travail sur corpus, la manière dont le monde social en général, et les arts et la littérature contemporaine en particulier, intègrent les nouveaux scrupules éthiques liés aux questions d'égalité d'accès à la parole et surmontent la contradiction qui en résulte : comment parler *pour* les dominé·es, plaider leur cause et faire entendre jusqu'aux revendications (putatives) d'entités non-humaines, sans reconduire des formes de violences symboliques ? On s'attachera plus précisément à recenser les propositions politiques, éthiques et esthétiques qui convoquent

un dispositif de porte-parolat – l’auscultent ou l’interrogent, le contournent ou le détournent, le réinventent ou le bannissent au profit d’autre chose.

Toutes les disciplines sont bienvenues du moment que les auteur·ices recourent à des analyses de cas et/ou de corpus permettant d’étudier les caractéristiques des types de discours produits dans le cadre du porte-parolat (ou assimilé), et d’envisager, au plus près des textes, des œuvres et des discours, la complexité des nouveaux protocoles de délégation de parole qui ont fleuri sur la scène publique, littéraire et artistique.

Trois grands axes seront privilégiés, dans lesquels (ou à l’intersection desquels) pourront s’inscrire les articles proposés.

1/ Le discours des porte-paroles

– Que se passe-t-il, au plan linguistique, quand un·e porte-parole parle *pour* un·e autre ou pour un groupe ? Quelles constantes (posturales, énonciatives, morphosyntaxiques) peut-on repérer dans la manière dont se construit un discours de porte-parole ? Quels procédés linguistiques construisent l’autorité et la légitimité du ou de la porte-parole ? Quels marqueurs linguistiques signalent sa visée de représentativité ? Qu’est-ce qui assure l’efficacité d’un discours de porte-parole et quels en sont les effets pragmatiques sur l’auditoire ? Comment la personne parlant *pour* d’autres s’y prend-elle pour servir les intérêts du groupe représenté ? En suscitant quels affects ? En jouant sur quels registres, selon les contextes (éloquence, érudition, pathos) ? Que s’agit-il d’attirer (l’oreille, le regard, l’attention, la compassion, la pitié) ? À quelles fins et pour quels bénéfiques ? La capacité à servir le discours représenté se mesure-telle à la capacité de l’orateur·ice à s’effacer ou au contraire suppose-elle de sa part une présence marquée à son propre discours ? Quelles formes de mise en retrait de soi-même ou d’« effacement énonciatif » (Vion 2003 ; Rabatel 2004) cela implique-t-il ? Comment construire un ethos personnel qui puisse apparaître comme le reflet d’un ethos collectif ?

– La question du « portage » de parole sera envisagée dans différentes situations sociales : qui parle pour qui, à quelle(s) fin(s) et dans quels contextes ? La parole se configure-t-elle de manière différente selon qu’elle est « portée » par un·e délégué·e syndical·e, un·e délégué·e de classe, un·e élu·e de la République, un·e avocat·e plaidant une cause ? Que change au contenu du discours le fait que la personne porte-parole soit « déléguée » ou « inspirée » (Maingueneau 2020) ? Quelles nuances lexico-sémantiques distinguent « porte-paroles » et « porte-voix », des « représentant·es », « délégué·es », « rapporteur·ses », « médiateur·rices », etc. ?

– Par quelles caractéristiques linguistiques la parole représentée dans le cadre du porte-parolat se distingue-t-elle de celle reproduite dans le « discours rapporté » (discours direct, discours indirect, discours indirect libre, etc.), concept bien identifié en sciences du langage quand celui du « porte-parolat » ne l'est pas ? Quels effets spécifiques cette forme de prise en charge énonciative (*porter* une parole, plutôt que la *rapporter*) produit-elle ? Comment penser l'articulation entre ce qu'on pourrait appeler le « discours portant » et les « paroles portées », le premier se substituant aux secondes au point d'en « tenir lieu » (Authier-Revuz 2024).

– On portera un intérêt particulier aux genres discursifs et littéraires dans lesquels il s'agit pour l'énonciateur·ice de parler *pour* d'autres. Ainsi du témoignage, dans lequel la description de l'expérience endurée est toujours conçue comme un dû vis-à-vis de celles et ceux qui n'en ont pas réchappé, des récits d'établissement, fruits de l'immersion en usine de leurs auteur·ices (de *L'Établi* de Robert Linhart, *Usine de femme* de Marie-France Bied-Charreton ou *Voyage au bout de la révolution. De Pékin à Sochaux* de Claire Brière-Blanchet), et de toutes sortes d'écritures collaboratives par l'intermédiaire desquelles une parole d'expérience prend la forme dans un livre, d'Émile Guillaumin, « auditeur complaisant du père Tiennon, entreprenant dans *La Vie d'un simple* de « montrer aux messieurs de Moulins, de Paris et d'ailleurs ce qu'est au juste une vie de métayer », au compagnonnage littéraire de Christophe Bataille avec Rithy Panh, en passant par Geneviève Brisac écrivant la *Vie de [s]a voisine*.

2/ Appropriation, transcription, accommodations

– On s'intéressera au travail de restitution et de transcription des *paroles portées* dans le *discours portant*, et à tous les ajustements qu'implique cette translation. Quelles transformations (voire transmutations) la parole représentée doit-elle subir (adaptation à d'autres normes, sociales, linguistiques, esthétiques) pour devenir recevable ? Quelles adaptations sont nécessaires, dans quels cas ? Comment s'opère, en particulier, le passage de l'oral à l'écrit ? Et comment s'accommode-t-on du fait que dans cette transposition disparaît le timbre des voix initiales, sinon ces voix elles-mêmes ? Des études comparées entre un discours-source et sa réappropriation par un·e porte-parole seraient particulièrement bienvenues.

– De quelles manières se négocie linguistiquement le passage d'une pluralité (« les paroles » du groupe qui mandate) à une singularité (« la parole » représentée par un locuteur individuel), et quelles en sont notamment les incidences pronominales ? Selon quelles modalités le « je » singulier

d'un·e porte-parole s'articule-t-il au « nous » du groupe représenté, pour non seulement porter sa parole mais même performer le groupe (Geffroy, 1985 ; Bouzereau, Mayaffre et Montagne 2017) ? S'agit-il de faire entendre une parole existante ou d'en produire une nouvelle ? Comment contrer le soupçon d'usurpation d'une parole plurielle difficilement synthétisable sans trahison des particularismes ?

– La question de l'esthétisation. On interrogera sur le degré acceptable d'esthétisation de la parole portée (Maingueneau 2020) – notamment dans le cas d'artistes, d'écrivain·es ou de journalistes tenté·es de servir le point de vue de celles et ceux dont il s'agit de porter la voix en la dotant de qualités formelles qui lui font défaut pour être entendue.

– La question des déformations. Qu'est-ce qu'un·e porte-parole fidèle ? Peut-on repérer les marqueurs formels d'un « discours portant » infidèle ? À partir de quand peut-on considérer qu'il y a trahison du propos d'origine ? Après avoir écrit *Élise ou la vraie vie* (Denoël, 1967), Claire Etcherelli quitte l'usine et devient secrétaire de rédaction de la revue *Les Temps modernes* : peut-on y voir une trahison du groupe (des ouvriers immigrés) dont elle s'est faite porte-parole ? Quelles formes prennent les reniements de porte-paroles – dans les cas de transfuges de classe par exemple (Véron 2024) ?

– La question de l'écoute et de la réception. On s'intéressera aux contextes sociaux dans lesquels les porte-paroles interviennent et aux interactions dans lesquelles leurs discours s'insèrent. Côté art et littérature, on pourra se pencher sur les expériences de lecteur·ices et de spectateur·ices face à des œuvres vouées à faire entendre des voix, sur la disponibilité que celles-ci requièrent, et sur les effets concrets qui résultent de cette « extension de l'écoute » (Zenetti 2014). Dans les médias, l'intervention de porte-paroles donne-t-elle lieu à des mises en scène spécifiques (quand celle-ci entre en adéquation ou en opposition avec des témoignages apportés en contrepoint) ? On pourra travailler également sur des cas de remise en cause des discours de porte-paroles, que leur légitimité soit contestée ou leur manière de s'acquitter de leur tâche critiquée – par leurs interlocuteur·ices ou même par celles ou ceux qui les ont mandaté·es (quand un mouvement est « dépassé par sa base » et que ses représentant·es se trouvent désavoué·es). Plus généralement, on se demandera comment se négocie la question de savoir à quelle(s) voix se confier (pour le groupe représenté) et à quelle(s) voix se fier (pour les destinataires des porte-paroles).

3/ Nouvelles manières de *parler pour*. Cartographie des dispositifs de porte-parolat à l'ère de l'anthropocène

– On s'intéressera aux formes et aux formules qui s'inventent pour objectiver et représenter des points de vue sans reconduire de nouvelles dominations, et plus particulièrement aux propositions (glotto)politiques vouées à contrer les soupçons d'appropriation énonciative. Au-delà de l'intensification des précautions oratoires dans les discours courants (« je parle pour moi », « ça n'engage que moi »), qui peuvent aller jusqu'à la dénégation de porte-parolat (« je ne suis pas un porte-drapeau de cette cause »), et des stratégies visant à répartir équitablement la parole et à prévenir sa captation – *rotation et chronométrage* des prises de parole publiques, anonymisation des discours militants (sous l'égide de « Camille », par exemple, porte-parole tournant·e des mouvements zadistes et ancêtre de l'universitaire Camille Noûs) –, on se penchera sur les dispositifs sociaux-discursifs qui ont été imaginés, ces dernières années, pour prendre soin de la parole d'autrui. La manière dont Europe Ecologie les Verts, par exemple, un parti particulièrement soucieux de l'économie des relations à autrui (Fracchiolla 2017), désigne et renouvelle ses porte-paroles officiel·les. On se demandera en quoi le développement du système pétitionnaire (encouragé par la mise en place, en 2020, de la plateforme en ligne de pétitions citoyennes du Sénat puis de l'Assemblée nationale), qui entend remédier aux problèmes de représentativité en permettant à des voix isolées de se (faire) connaître et de peser, s'assimile ou non à des nouvelles formes de porte-parolat, à l'heure où l'on en ressuscite de plus anciennes : ainsi des cahiers de doléances, dispositif de médiation voué à porter la parole du peuple en haut lieu, que le Président Macron a fait renaître pendant trois mois, lors du Grand Débat national de 2019, mais dont la restitution promise n'a jamais eu lieu (Parent 2025).

– Quelles sont les spécificités du porte-parolat quand il s'agit de défendre la cause de personnes défunt·es, qui ne sont plus là pour contester la manière dont on les fait parler, ou bien d'entités non-humaines ? Comment des subjectivités « autres » (animales, végétales) se trouvent-elles mises en scène dans les œuvres philosophiques, artistiques et littéraires contemporaines ? Quels ajustements suppose, pour un·e avocat·e, le fait de « parler pour » des non-humains (un animal domestique maltraité par exemple) ? Quelles transformations les esthétiques inclusives de l'anthropocène et du capitalocène (Bourriaud 2021) ont-elles induites sur les dispositifs de porte-parolat ? Si le porte-parolat est un dispositif voué à (re) produire de l'« injustice épistémique » (Fricker 2007), faudra-t-il renoncer à en faire usage ? Comment prêter attention à la pluralité des formes de vie, et en particulier aux non humain·es, sans leur prêter une voix ? La défense de leurs intérêts peut-elle se passer d'intermédiaires sans leur inventer une parole, et y renoncer, n'est-ce pas reléguer ces entités dans leur « autisme ontologique » (Kohn 2017) ?

– Si se relier au vivant suppose des formes d'attention nouvelles, comment celles-ci se traduisent-elles sur le plan linguistique ? Comment passer de la délocutivité à la *re-locution* ? Comment se doter de protocoles de restitution acceptables ? On pense aux formes linguistiques de co-énonciation ou d'énonciation partagée (Milcent-Lawson 2026), aux formes chorales qui privilégient les sources collectives, aux montages polyphoniques de paroles individuelles non réappropriées par une voix subsumante et synthétique, et à la puissance des collectifs qui parlent d'une seule voix et contestent le primat de l'auctorialité. On pourra s'intéresser également à ceux et celles qui ont cherché à résoudre les apories du porte-parolat en s'en tenant à la transcription (de paroles ou de gestes), notamment dans le sillage de certaines féministes qui l'entendaient comme une pratique (artistique ou scientifique) marquée par l'attention à l'autre (pensons, dans différents domaines et différents pays, à Adrian Piper, Carla Lonzi ou Gail Jefferson) – transcriptions et enregistrements qui, par l'attention aux détails de l'expérience et de l'interaction qu'ils suppose, peuvent apparaître comme un antidote à toute forme d'usurpation. Ce qui pose la question du genre du porte-parolat, qui peut aussi conditionner les formes qu'on lui donne.

– À côté du porte-parolat s'emparant de discours verbaux, peut-on repérer d'autres dispositifs sémiotiques propres à relayer des attentes, des droits, une demande de considération ? *Quid* des formes d'argumentation empruntant d'autres supports sémiotiques ? Paysages dévastés, animaux massacrés : le silence (d'une photo, d'une marche blanche ou d'un flashmob) vaut-il mieux qu'un long discours ? Quel rôle l'image et ses scénographies peut-elle jouer en termes de médiation énonciative ? Quelles autres formes d'action, de manifestation, d'interventions peuvent-elles être convoquées en tant que supports discursifs et argumentatifs, actant une sortie possible du logocentrisme (qui est aussi un spécisme), en alternative à la défense assumée par la seule parole ? Ces prises de position *en faveur de* tombent-elles sous le coup des mêmes soupçons de confiscation et de domination ?

Modalités de soumission

La date limite de réception des propositions d'articles est fixée au **15 janvier 2026**. Elles doivent être adressées aux coordinatrices du numéro : charlotte.lacoste@univ-lorraine.fr et sophie.lawson@univ-lorraine.fr.

Les propositions devront comporter :

- Un titre.
- Un résumé (entre 3 000 et 5 000 signes) précisant le cadre théorique et méthodologique, le corpus d'étude envisagé, ainsi que les principales références bibliographiques.
- Une notice biobibliographique précisant notamment l'affiliation institutionnelle et la fonction actuelles.

Les coordinatrices du numéro communiqueront aux auteur·ices la décision d'acceptation ou de refus de leur proposition le **6 février 2026**.

Les articles attendus (après sélection) sont d'un format de 40 000 à 45 000 signes (espaces, notes et bibliographie incluses) et devront être remis **au plus tard le 1^{er} juillet 2026**, afin de pouvoir être expertisés en double-aveugle. Il est demandé aux auteur·ices de bien vouloir respecter les consignes éditoriales de la revue (<https://journals.openedition.org/pratiques/11279>).

NB : la revue *Pratiques* se réserve le droit, à l'issue de la procédure d'évaluation, de refuser des articles dont la proposition avait été acceptée.

Parution du numéro en **juillet 2027**.

Bibliographie indicative

ABLALI D. & WIEDERSPIEL B. (2020). « Quand parlent les sans-voix ». *Langage & société* 170 (2), p. 147-178. En ligne : <https://doi.org/10.3917/lis.170.0147>.

ADLER, A. (2012). *Éclats de vies muettes. Figures du minuscule et du marginal dans les récits de vie d'Annie Ernaux, Pierre Michon, Pierre Bergounioux et François Bon*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle. En ligne : <https://doi.org/10.4000/books.psn.2154>.

ALCOFF, L. (1991). « The Problem of Speaking for Others ». *Cultural Critique* 20, p. 5-32. En ligne : <https://doi.org/10.2307/1354221>.

ALEXIEVITCH, S. (2016) [2013]. « À propos d'une bataille perdue. *Discours de Stockholm* Prix Nobel de Littérature 2015 ». In : *La Fin de l'homme rouge*. Traduction du russe par S. Benech. Arles : Éd. Actes Sud, p. 660.

- AMOSSY, R. & ORKIBI, E. (éds) (2021). *Éthos collectif et identités sociales*. Paris : Classiques Garnier.
- ARMENGAUD, F. (2015). *Requiem pour les bêtes meurtries*. Paris : Éd. Kimé.
- AUBIN, F. (2009). « La figure de l'intellectuel porte-parole en milieu culturel collectiviste ». In : Agbobli, C. (éd.). *Quelle communication pour quel changement ? Les dessous du changement social*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 252-260. En ligne : <http://www.puq.ca/catalogue/livres/quelle-communication-pour-quel-changement-1735.html>.
- AUTHIER-REVUZ, J. (2019). *La Représentation du discours autre*. Berlin : De Gruyter.
- AUTHIER-REVUZ, J. (2024). « Discours "tenant lieu" d'un autre discours : un espace générique de la représentation de discours autre ». *Corela* HS-41. En ligne : <http://journals.openedition.org/corela/16959>.
- BANFIELD, A. (1995) [1982]. *Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*. Trad. de l'anglais par C. Veken. Paris : Éd. Le Seuil.
- BARATAY, É. (2012). *Le Point de vue animal. Une autre version de l'histoire*. Paris : Éd. Le Seuil.
- BARATAY, É. (2017). *Biographies animales*. Paris : Éd. Le Seuil.
- BEAUD, S., CONFAVREUX, J. & LINDGAARD, J. (éds) (2013). *La France invisible*. Paris : Éd. La Découverte.
- BÉCHET, N. et al. (2019). « La vulnérabilité dans le dire : de la mise en mots du stigmaté à sa construction sociale ». *Signes, discours et sociétés* 20. En ligne : <https://hal.science/hal-02373246>.
- BENOIT, R. (1985). « Les figures du parti. Formation et définition du groupe (1932-1946) ». *Mots. Les langages du politique* 10, p. 109-132. En ligne : <https://doi.org/10.3406/mots.1985.1187>.
- BERGER, M. (2012). « Mettre les pieds dans une discussion publique. La théorie goffmanienne de la position énonciative appliquée aux assemblées de démocratie participative ». In : Cefai, D. & Perreau, L. (dirs). *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*. Paris : Presses universitaires de France, p. 395-429.
- BOURDIEU, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- BOURDIEU, P. (1987). « La délégation et le fétichisme politique ». In : *Choses dites*. Paris : Éd. de Minuit.
- BOURDIEU, P. (éd.) (1993). *La Misère du monde*. Paris : Éd. Le Seuil.
- BOURRIAUD, N. (2021). *Inclusions. Esthétiques du capitalocène*. Paris : Presses Universitaires de France.
- BOUTALEB, A. & ROUSSEL, V. (2009). « Introduction au dossier "Malaise dans la représentation" », *Sociétés contemporaines* 74, p. 5-17. En ligne : <https://doi.org/10.3917/soco.074.0005>.

BOUZEREAU, C., MAYAFFRE, D. & MONTAGNE, V. (2022). « Le roi disait “nous voulons”. Usages et fonctions du *nous* dans le discours politique. Présentation ». *Cahiers de praxématique* 77. En ligne : <https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.4000/praxematique.7683>.

BRACONNIER, C. (2016). « Le paradigme conversationnel dans l'analyse des rapports ordinaires au politique ». In : Buton, F. *et al.* (dirs). *L'Ordinaire du Politique. Enquêtes sur les rapports profanes au politique*. Villeneuve-d'Asq : Presses universitaires du Septentrion, p. 321-333.

BRACONNIER, C. & MAYER, N. (éds) (2015). *Les Inaudibles. Sociologie politique des précaires*. Paris : Presses de Sciences Po.

BRUNEL, C. (2024). *Je est un animal. Repenser la rencontre avec les animaux*. Paris : Éd. Ulmer.

BUTLER, J. (2005) [2004]. *Vie précaire. Les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*. Trad. de l'anglais par J. Rosanvallon et J. Vidal. Paris : Éd. Amsterdam.

CALABRESE, L. & VENIARD, M. (dirs) (2018). *Penser les mots. Dire la migration*. Louvain-la-Neuve : Éd. Academia/Éd. L'Harmattan.

CARRIÉ, F. (2015). Parler et agir au nom des « bêtes » : production, diffusion et réception de la nébuleuse idéologique « animaliste » (France et Grande-Bretagne, 1760-2010). Thèse de doctorat en Science politique : Paris 10.

CARRIÉ, F. & TRAÏNI, C. (dirs) (2019). *S'engager pour les animaux*. Paris : Presses universitaires de France.

CEFAÏ, D. (2002). « Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste ». In : Cefai, D. & Joseph, I. (éds). *L'Héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*. La Tour d'Aigues : Éd. de l'Aube, p. 51-81.

CERTEAU, M. (de) (1994). *La Prise de parole et autres écrits politiques*. Paris : Éd. Le Seuil.

CHAVEL, S. (2011). *Se mettre à la place d'autrui : l'imagination morale*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

CORBIN, A. (2019). *Paroles de Français anonymes. Au cœur des années trente*. Paris : A. Michel.

COURTY, G. & GERVAIS, J. (2016). « Les représentant·es d'intérêt et la campagne présidentielle de 2012. Rapports au politique et formes de coopération avec les candidat·e·s ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 113 (1), p. 117-139. En ligne : <https://doi.org/10.3917/pox.113.0117>.

DARDENNE, É. (2023). *Considérer les animaux. Une approche zoinclusive*. Paris : Presses universitaires de France.

DEBAENE, V. (2025). *La Source et le signe. Anthropologie, littérature et parole indigène*. Paris : Éd. Le Seuil.

DEFRANCE, J. (1988). « "Donner" la parole. La construction d'une relation d'échanges ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 73, p. 52-66. En ligne : <https://doi.org/10.3406/arss.1988.2420>.

DEMANZE, L. (2019). *Un nouvel âge de l'enquête. Portrait de l'écrivain en enquêteur*. Paris : J. Corti.

DEMELLO, M. (2013). *Speaking for Animals. Animal Autobiographical Writing*. New York : Routledge.

DERRIDA, J. (2006). *L'Animal que donc je suis*. Paris : Galilée.

DESCOLA, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris : Gallimard.

DESCOLA, P. (2017). « Les usages de la terre : cosmopolitiques de la territorialité ». *Annuaire du Collège de France 2016-2017*, 117, p. 439-460. En ligne : <https://doi.org/10.4000/annuaire-cdf.14318>.

DESPRET, V. (2019). *Habiter en oiseau*. Arles : Éd. Actes Sud.

DESPRET, V. (2021). *Autobiographie d'un poulpe*. Arles : Éd. Actes Sud.

DEVRIENDT, É. (2017). « Leur précarité n'est pas la nôtre : critiques de la norme salariale et luttes sociales minoritaires (2003-2010) ». *Langage & société* 159, p. 63-81. En ligne : <https://doi.org/10.3917/lis.159.0063>.

DIDIER, E. (1996). « De "l'exclusion" à l'exclusion ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 34, p. 5-27. En ligne : <https://doi.org/10.3406/polix.1996.1029>.

DUCOURANT, S. (2024). « Voix animales. Résister et faire taire ». In : Sueur, C. (dir.). *Langages humains, langages animaux*. Valenciennes : Presses universitaires de Valenciennes, p. 188-210.

DUTOYA, V. & HAYAT, S. (2016). « Prétendre représenter. La construction sociale de la représentation politique ». *Revue française de science politique* 66 (1), p. 7-25. En ligne : <https://doi.org/10.3917/rfsp.661.0007>.

FARGE, A. (2004). *Sans visages. L'impossible regard sur le pauvre*. Paris : Bayard.

FARGE, A. (2009). *Essai pour une histoire des voix au XVIII^e siècle*. Paris : Bayard.

FARGE, A. (2019). *Vies oubliées*. Paris : Éd. La Découverte.

FERRON, B. (2012). « Giving Voice to the Voiceless? The Ambivalent Institutionalization of "Minorities" Alternative Media in Mexico and Israel/Palestine ». In : Rigoni, I. & Saïtta, E. (dirs). *Minority Media in a Globalized Public Space*. Basingstoke : Palgrave Macmillan, p. 135-152.

FERRON, B., NÉE, É. & OGER, C. (dirs) (2022). *Donner la parole aux « sans-voix » ? Construction sociale et mise en discours d'un problème public*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

FONTENAY, É. (de) (2013). *Les Animaux aussi ont des droits*. Paris : Éd. Le Seuil.

FOREST, R. (2003). « Empathie linguistique et point de vue ». *Cahiers de praxématique* 41, p. 85-104. En ligne : <https://doi.org/10.4000/praxematique.2650>.

- FOUCAULT, M. (2004) [1977]. « La vie des hommes infâmes ». In : Davidson, A. I. & Gros, F. (éds). *Philosophie. Anthologie*. Paris : Gallimard, p. 562-586.
- FRACCHIOLLA, B. (2017). « Discours d'appartenance et discours critique des adhérents verts dans les années 2000. Une mise en discours des controverses politiques internes ». In : Carlino, V & Stein, M. (dirs). *Les Paroles militantes dans les controverses environnementales*, Nancy, Presses universitaires de Nancy - Éditions universitaires de Lorraine, p. 69-82. En ligne : <https://shs.hal.science/halshs-02419585/document>.
- FRICKER, M. (2007). *Epistemic Injustice. Power and the Ethics of Knowing*. Oxford : Oxford University Press.
- GAILLE, M. & LAUGIER, S. (éds) (2011). « Grammaires de la vulnérabilité ». *Raison publique* 14. En ligne : <https://raison-publique.fr/689/>.
- GARCIA, G. (2013). *La Cause des « sans ». Sans-papiers, sans-logis, sans-emploi à l'épreuve des médias*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- GARRAU, M. (2013). « Regards croisés sur la vulnérabilité. "Anthropologie conjonctive" et épistémologie du dialogue ». *Tracés. Revue de sciences humaines* 13, p. 141-166. En ligne : <https://doi.org/10.4000/traces.5731>.
- GARRAU, M. (2018). *Politiques de la vulnérabilité*. Paris : CNRS Éd.
- GAUTIER, C. (2015). « La voix des sans-voix. Condamnés à être parlés ? La condition du porte-parole ». In : Descendre, R. & Fournel, J.-L. (éds). *Langages, politique, histoire. Avec Jean-Claude Zancarini*. Lyon : ENS éd., p. 587-598.
- GAXIE, D. (2007). « Cognitions, auto-habilitation et pouvoir des citoyens ». *Revue française de science politique* 57 (6), p. 737-757. En ligne : <https://doi.org/10.3917/rfsp.576.0737>.
- GEFEN, A. (2010). « La parole déléguée ou la solidarité par énonciation : un entretien avec François Bon ». In : Rabaté, D. (dir.). *En quel nom parler ?*. Pessac: Presses universitaires de Bordeaux, p. 363-367. En ligne : <https://doi.org/10.4000/books.pub.7964>.
- GEFEN, A. (2017). *Réparer le monde. La littérature française face au xx^e siècle*. Paris : J. Corti.
- GEFFROY, A. (dir.) (1985). « Le nous politique ». *Mots. Les langages du politique* 10. En ligne : https://www.persee.fr/issue/mots_0243-6450_1985_num_10_1.
- GHLISS, Y., PAVEAU, M.-A. & RUCHON C. (2019). « Dynamiques discursives de la vulnérabilité. Introduction ». *Signes, Discours et Sociétés* 20. En ligne : <https://hal.science/hal-02336537>.
- GILLIGAN, C. (2008) [1982]. *Une voix différente. Pour une éthique du care*. Trad. de l'anglais (États-Unis) par A. Kwiatek puis revue par V. Nurock. Paris : Flammarion.
- GIULIANI, F., LAFORGUE, D. & PAYET, J.-P. (éds) (2015). *La Voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

GLADY, M. & VANDEVELDE-ROUGALE, A. (dirs) (2016). « Parler face aux institutions. La subjectivité empêchée ». *Langage & société* 158 (4). En ligne : <https://shs.cairn.info/revue-langage-et-societe-2016-4?lang=fr>.

GROSFUGUEL, R. (2010). « Vers une décolonisation des "uni-versalismes" occidentaux : le "pluri-versalisme décolonial", d'Aimé Césaire aux zapatistes ». In : Bancel, N. et al. (dirs). *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*. Paris : Éd. La Découverte, p. 119-138. En ligne : <https://doi.org/10.3917/dec.bance.2010.01.0119>.

GUESPIN, L. & MARCELLES, J.-B. (1986). « Pour la glottopolitique ». *Langages* 83, p. 5-34. En ligne : <https://doi.org/10.3406/lgge.1986.2493>.

GUILHAUMOU, J. (1998). *La Parole des Sans. Les mouvements actuels à l'épreuve de la Révolution française*. Fontenay-aux-Roses : ENS Éd.

GUILHAUMOU, J., MESINI, B. et PELEN, J.-N. (2004). *Résistances à l'exclusion. Récits de soi et du monde*. Marseille : Publications de l'université de Provence.

HARAWAY, D. (2007). *When Species Meet*. Minneapolis : University of Minnesota Press.

HARAWAY, D. (2018). *Manifeste des espèces compagnes*. Paris : Flammarion.

HAYAT, S., KACIAF, N. & PASSARD, C. (dirs) (2022). *Le Porte-parole. Fondements et métamorphoses d'un rôle politique*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

HELLER-ROAZEN, D. (2023). *Compter pour personne. Un traité des absents*. Trad. de l'anglais (Canada) par C. Jaquet. Paris : Éd. La Découverte.

HERMAN, T. & JUFER, N. (2001). « L'éditorial, "vitrine idéologique du journal" ? ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours* 13. En ligne : <https://doi.org/10.4000/semen.2610>.

HILGERT, E. (2012). « Sujet énonciateur entre deixis et catégorisation : le cas de *nous autres/vous autres* ». In : Frath, P. et al. (éds). *La Référence, la conscience et le sujet énonciateur*. Reims : Éditions et presses universitaires de Reims, p. 163-180.

HIM AQUILI, M. (2018a). « Distribuer le pouvoir comme on distribue la parole : le rituel des "tours de parole" dans des assemblées générales anarchistes/autonomes ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours* 43. En ligne : <https://doi.org/10.4000/semen.10710>.

HIM AQUILI, M. (2018b). *Prendre la parole sans prendre le pouvoir. Réflexivité, discours et interactions dans les assemblées générales anarchistes et/ou autonomes*. Thèse de doctorat en Sciences du langage : Université Paris-Descartes. En ligne : <https://hal-emse.ccsd.cnrs.fr/EDA/tel-02519529v1>.

HONNETH, A. (2008). *La Société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. Trad. de l'allemand par O. Voirol, P. Rusch et A. Dupeyrix. Paris : Éd. La Découverte.

HONNETH, A. (2013) [1992]. *La Lutte pour la reconnaissance*. Trad. de l'allemand par P. Rusch. Paris : Gallimard.

HUCHET, É (2023). *Ces voix qui comptent. Cartographie des pensées de l'inaudibilité sociale dans la philosophie contemporaine (Butler, Honneth, Rancière)*. Thèse de doctorat en philosophie politique : Université Paris Cité. En ligne : <https://theses.fr/2023UNIP7293>.

HUCHET, É (2024). « Invisibilité ou inaudibilité ? Ce que l'analyse de l'inaudibilité sociale fait au concept d'invisibilité », *Terrains/Théories* 19. En ligne : <https://doi.org/10.4000/13c52>.

HUCHET, É. (2025). « "Se taire ou être parlés ?" Du rôle du porte-parole en situation d'inaudibilité ». *Revue française d'éthique appliquée* 16 (1), p. 23-37. En ligne : <https://doi.org/10.3917/rfeap.016.0023>.

IMHOFF, A. & QUIROS, K. (2022). *Qui parle ? (pour les non-humains)*. Paris : Presses Universitaires de France.

JOSEPH, C. & KALINOWSKI, I. (2022). *La Parole inouïe. Franz Boas et les textes indiens*. Toulouse : Éd. Anacharsis.

JUHEM, P. & SEDEL, J. (dirs) (2016). *Agir par la parole. Porte-paroles et asymétrie de l'espace public*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

KACIAF, N. et PASSARD, C. (2018). « Porte-parole ». *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. En ligne : <http://publictionnaire.humanum.fr/notice/porte-parole/>.

KECK, F. (2020). « Les animaux contre l'État. Tournant ontologique et transformations politiques en sciences sociales ». *L'Homme* 236, p. 177-190. En ligne : <https://doi.org/10.4000/lhomme.38293>.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2021). *Nous et les autres animaux*. Limoges : Lambert-Lucas.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2023). « Ce ne sont que des animaux ». *Le spécisme en questions*. Paris : Éd. Le Pommier.

KOHN, E. (2017). *Comment pensent les forêts : vers une anthropologie au-delà de l'humain*. Bruxelles : Zones sensibles éd.

LACOSTE, C. (2011). *Le Témoignage comme genre littéraire en France de 1914 à nos jours*. Thèse de doctorat en et sciences du langage et littérature comparée : Universités Paris Ouest Nanterre La Défense et Paris 8 Vincennes Saint-Denis. En ligne : <https://hal.science/tel-05045274>.

LACOSTE, C. (2019). « Ne pas (se) raconter d'histoires. La littérature française après le xx^e siècle ». *Pratiques* 181-182. En ligne : <https://doi.org/10.4000/pratiques.6157>.

LATOUR, B (1983). « Comment redistribuer le Grand Partage ? ». *Revue de synthèse* 110, p. 203-236. En ligne : <http://www.bruno-latour.fr/node/299.html>.

LATOUR, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : Éd. La Découverte.

- LATOUR, B. (2018). « Esquisse d'un Parlement des choses ». *Écologie & Politique* 56, p. 47 à 64. En ligne : <https://doi.org/10.3917/ecopo1.056.0047>.
- LAUGIER, S. (éd.) (2006). *Éthique, littérature, vie humaine*. Paris : Presses universitaires de France.
- LE BLANC, G. (2018). *L'Invisibilité sociale*. Paris : Presses universitaires de France.
- LECACHEUR, M. (2024). *Une Littérature de l'écoute. Collectes de voix de Georges Perec à Olivia Rosenthal*. Saint-Etienne : Presses universitaires de Saint-Étienne.
- LECACHEUR, M. (2021). « "Écrivain public" : une posture pour la littérature française contemporaine ? Modalités et enjeux des collectes de témoignages », *Elfe XX-XI. Étude de la littérature française du xx^e et xx^e siècles* 10. En ligne : <https://doi.org/10.4000/elfe.3400>.
- LECACHEUR, M. (2019). « Ouvre grand tes oreilles. Les dispositifs de collecte de voix dans la littérature contemporaine », *Revue critique de fixxion française contemporaine* 18. En ligne : <https://doi.org/10.4000/fixxion.1630>.
- LEFRANC, S., MATHIEU, L. & SIMEANT, J. (2008). « Les victimes écrivent leur Histoire ». *Raisons politiques* 30 (2), p. 5-19. En ligne : <https://doi.org/10.3917/rai.030.0005>.
- MACÉ, M. (2021). « Donner sa langue aux choses ». *L'Observatoire* 57 (1). p. 31-36. En ligne : <https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.3917/lobs.057.0031>.
- MAINGUENEAU, D. (2020). « Faire entendre les sans-voix ». *Argumentation et Analyse du Discours* 24. En ligne : <https://doi.org/10.4000/aad.4131>.
- MAINGUENEAU, D. (2021). « L'ethos collectif représenté ». In : Amossy, R. & Orkibi, E. (dirs). *Ethos collectif et identités sociales*. Paris : Classiques Garnier, p. 53-71.
- MAINGUENEAU, D. (2004). « Hyperénonciateur et "participation" ». *Langages* 156, p. 111-127. En ligne : <https://doi.org/10.3406/lgge.2004.967>.
- MANIN, B. (1995). *Principes du gouvernement représentatif*. Paris : Calmann-Lévy.
- MANIN, B. (2009). « Limites de la dimension démocratique du gouvernement représentatif », *Problèmes politiques et sociaux* 959.
- MARCANDIER, C. (2021). « Faire Loi(re) pour déconstruire le "grand roman dans lequel nous avons vécu" ». *Acta Fabula* 22 (10). En ligne : <https://doi.org/10.58282/acta.14054>.
- MARCOCCIA, M. (1994). *Le Rôle de porte-parole dans le discours politique. Analyse sociopragmatique*. Thèse de doctorat en sciences du langage : Université Lyon 2. En ligne : <https://theses.fr/1994LYO20060>.
- MARCOCCIA, M. (2004). « Le paradoxe du porte-parole ». In : Delamotte-Legrand, R. (éd.). *Médiations langagières*, 2 vols. Mont-Saint-Aignan : Publication de l'Université de Rouen, p. 146-166.
- MARIN, D. (2021). « Faire entendre les voix secondaires ». *L'en-je lacanien* 37 (2), p. 181-190. En ligne : <https://doi.org/10.3917/enje.037.0181>.

MARTIN-ACHARD, F. (2022). « De la distanciation à l'adhésion ? Ironie et empathie chez Olivia Rosenthal ». *Relief. Revue électronique de littérature française* 16 (2), p. 18-34. En ligne : <https://doi.org/10.51777/relief13494>.

MATIGNON, K. L. (2018). *Paroles d'animaux. Écouter ce qu'ils ont à nous dire*. Paris : Éd. La Découverte/Arte éd.

MAYAFFRE, D. (2003). « Dire son identité politique. Étude du discours politique français au xx^e siècle ». *Cahiers de la Méditerranée* 66, p. 247-264. En ligne : <https://doi.org/10.4000/cdlm.119>.

MAZZUCCHETTI, D. (2024). « La voix de l'Assemblée ? Le compte rendu intégral des débats parlementaires ou quand le discours fait foi », *Corela* HS-41. En ligne : <https://doi.org/10.4000/12yx4>.

MEDINA, J. (2013). *The Epistemology of Resistance. Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and Resistant Imaginations*. Oxford : Oxford University Press.

MEMMI, D. (1995). « Celui qui monte à l'universel et celui qui n'y monte pas. Les voies étroites de la généralisation éthique ». In : François, B. & Neveu, E. (dirs). *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 155-166.

MILCENT-LAWSON, S. (2018). « Parler *pour* les animaux : tentatives littéraires contemporaines. Point de vue animal chez Message, Garcia et Darrieussecq », *Transtext(e)s Transcultures 跨文本跨文化. Journal of Global Cultural Studies* 13. En ligne : <https://doi.org/10.4000/transtexts.1194>.

MILCENT-LAWSON, S. (2019). « Un tournant animal dans la fiction française contemporaine ? ». *Pratiques* 181-182. En ligne : <https://doi.org/10.4000/pratiques.5835>.

MILCENT-LAWSON, S. (dir.) (2023). « Discours animaux, discours sur les animaux. Nouvelles perspectives en analyse du discours, recherche littéraire et didactique ». *Pratiques* 199-200. En ligne : <https://doi.org/10.4000/pratiques.13204>.

MILCENT-LAWSON, S. (2026, à paraître). *Le Point de vue animal dans les textes littéraires des xx^e et xx^e siècles*. Paris : Classiques Garnier.

MOLINIER, P., LAUGIER, S. & PAPERMAN, P. (éds) (2009). *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*. Paris : Payot.

MONTE, M. (2022). « Le nous dans les journaux militants : le cas de *La Chronique* d'Amnesty International et du *Journal* d'ATD Quart Monde ». *Cahiers de praxématique* 77. En ligne : <https://doi.org/10.4000/praxematique.7818>.

MONTE M. & OGER C. (2015). « La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels ». *Mots. Les langages du politique* 107, p. 5-18. En ligne : <https://doi.org/10.4000/mots.21847>.

MORIZOT, B. (2018). *Sur la piste animale*. Arles : Éd. Actes Sud.

- MORIZOT, B. (2020). *Manières d'être vivant. Enquête sur la vie à travers nous*. Arles : Éd. Actes Sud.
- MOUCHARD, D. (2009). *Être représenté. Mobilisations d'« exclus » dans la France des années 1990*. Paris : Éd. Economica.
- NEVEU, C. (2011). « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? ». *Participations* 1 (1), p. 186-209. En ligne : <https://doi.org/10.3917/parti.001.0186>.
- OLLION, É. (2015). « Des mobilisations discrètes : sur le plaidoyer et quelques transformations de l'action collective contemporaine ». *Critique internationale* 67 (2), p. 17-31. En ligne : <https://doi.org/10.3917/cii.067.0017>.
- ORKIBI, E. (2015). « Le(s) discours de l'action collective : contextes, dynamiques et traditions de recherche ». *Argumentation et Analyse du Discours* 14. En ligne : <https://doi.org/10.4000/aad.2002>.
- PARENT, H. (2025, à paraître). « Les cahiers de doléances. Des origines monarchiques aux expériences démocratiques modernes », *Publictionnaire, Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*.
- PAUGAM, S. (éd.) (1996). *L'Exclusion, l'État des savoirs*. Paris : Éd. La Découverte.
- PAVEAU, M.-A. (2017). « Le discours des locuteurs vulnérables. Proposition théorique et politique ». *Cadernos de linguagem e sociedade* 18 (1), p. 135-157. En ligne : <https://periodicos.unb.br/index.php/les/article/view/1571>.
- PAVEAU, M.-A. & PEREA, F. (dirs) (2012). « Corpus sensibles ». *Cahiers de praxématique* 59. En ligne : <https://doi.org/10.4000/praxematique.3334>.
- PAYET J.-P., GIULIANI, F. & LAFORGUE, D. (dirs) (2008). *La Voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- PERROT, M. (1998). *Les Femmes ou les silences de l'histoire*. Paris : Flammarion.
- PIAT, J. (2015). « Comment raconter "D'autres vies que la mienne" ? De quelques réglages énonciatifs dans le récit à la première personne des années 2000 ». In : Narjoux, C. & Stolz, C. (éds). *Fictions narratives au xx^e siècle. Approches rhétoriques, stylistique et sémiotiques*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 101-113.
- PLUMWOOD, V. (2024) [2002]. *La Crise écologique de la raison*. Trad. de l'anglais (Australie) par P. Madelin. Paris/Marseille : Presses universitaires de France/W Éd. Wildproject.
- PONT, J. & RACHEBŒUF-ALLARD, S. (2022). « À la folie de Joy Sorman. Livre de voix, livre de corps. Une enquête sur le fil ». *Itinéraires. Littérature, textes, cultures* 1. En ligne : <https://doi.org/10.4000/itineraires.12259>.
- PORQUET, J.-L. (2021). *Le Grand Procès des animaux*. Paris : Éd. du Faubourg.
- RABATÉ, D. (2010). « Introduction ». In : Rabaté, D. (dir.). *En quel nom parler ?*. Pessac: Presses universitaires de Bordeaux, p. 5-13. En ligne : <https://doi.org/10.4000/books.pub.7862>.

RABATEL, A. (2003). « L'effacement énonciatif et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation ». *ELLF. Estudios de Lengua y literatura francesas* 14, p. 33-61. En ligne : <https://rodin.uca.es/handle/10498/9667>.

RABATEL, A. (2004). « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». *Langages* 156, p. 3-17. En ligne : <https://doi.org/10.3406/lgge.2004.960>.

RABATEL, A. (2009). « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », *Langue française* 162, p. 71-87. En ligne : <https://doi.org/10.3917/lf.162.0071>.

RABATEL, A. (2016). « Analyse de discours et inégalités sociales : de l'empathie pour les invisibles à l'engagement pour le commun ». *Revista de estudos da linguagem* 24 (3), p. 757-788. En ligne : <http://www.periodicos.letras.ufmg.br/index.php/relin/article/view/10724>.

RANCIÈRE, J. (1981). *La Nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*. Paris : Fayard.

RANCIÈRE, J. (2005). *La Haine de la démocratie*. Paris : Éd. La Fabrique.

RANCIÈRE, J. (2007) [1983]. *Le Philosophe et ses pauvres*. Paris : Flammarion.

ROQUES, B. (2024). *Pour une pragmatique sociologique appliquée aux discours des présidents des organisations patronales françaises nationales et interprofessionnelles*. Thèse de doctorat en linguistique : Université Michel de Montaigne-Bordeaux III. En ligne : <https://theses.hal.science/tel-04905204>.

ROSANVALLON, P. (1998). *Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*. Paris : Gallimard.

ROSANVALLON, P. (2006). *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*. Paris : Éd. Le Seuil.

ROSANVALLON, P. (2014). *Le Parlement des invisibles*. Paris : Éd. Le Seuil.

ROSENTHAL, O. & BOUTOUILLET, G. (2009). « Entrer dans la langue de l'autre et la saisir de l'intérieur (1) ». *Remue.net*, 19 févr. En ligne : <https://remue.net/Entrer-dans-la-langue-de-l-autre-et-la-saisir-de-l-interieur-1>.

ROSIER, L. (2023). « Du discours rapporté à la dilution énonciative : un paradigme stylistique pour une écriture bestiaire ? À partir de l'exemple d'*Un chien à ma table* de Claudie Hunzinger ». *Pratiques* 199-200. En ligne : <https://doi.org/10.4000/pratiques.13704>.

SAGLIO-YATZIMIRSKY, M.-C. (2018). *La Voix de ceux qui crient. Rencontre avec des demandeurs d'asile*. Paris : A. Michel.

SAUTY, V. (2022). *Écritures de terrain. Le hors-champ des (en)quêtes*. Paris : Hermann.

SAWARD, M. (2006). « The representative claim ». *Contemporary Political Theory* 5, p. 297-318. En ligne : <https://link.springer.com/article/10.1057/palgrave.cpt.9300234>.

- SCOTT, J. C. (2008) [1992]. *La Domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*. Trad. de l'anglais par O. Ruchet. Paris : Amsterdam.
- SÉNAC, R. (2024). *Comme si nous étions des animaux*. Paris : Éd. Le Seuil.
- SERVOISE, S. (2013). « Parole d'écrivain et crise de la représentativité ». *Revue critique de fixxion française contemporaine* 6. En ligne : <https://doi.org/10.4000/fixxion.7926>.
- SERVOISE, S. (2022). *Démocratie et roman. Explorations littéraires de la crise littéraire de la représentation au XIX^e siècle*. Paris : Hermann.
- SERVOISE, S. (2023). *La Littérature engagée*. Paris : Presses universitaires de France.
- SIMON, A. (2021). *Une bête entre les lignes. Essai de zoopoétique*. Marseille : Éd. Wildproject.
- SOULET Marc-Henry (2005). « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique ». *Pensée plurielle* 10 (2), p. 49-59. En ligne : <https://doi.org/10.3917/pp.010.0049>.
- SPIVAK, G. C. (2006) [1988]. *Les Subalternes peuvent-elles parler ?*. Trad. de l'anglais par J. Vidal. Paris : Éd. Amsterdam.
- STEPANOFF, C. (2024). *Attachements. Enquête sur nos liens au-delà de l'humain*. Paris : Éd. La Découverte.
- STONE, C. (2017) [1972]. *Les Arbres doivent-ils pouvoir plaider ? Vers la reconnaissance de droits juridiques aux objets naturels*. Trad. de l'anglais (Etats-Unis) par T. Lefort-Martine. Lyon : Éd. Le passager clandestin.
- THOMAS, H. (2006). « Le miracle des sans. Formes, ressorts et effets de la visibilisation de la cause des sans citoyenneté ». In : Desmons , É. (dir.). *Figures de la citoyenneté*. Paris : L'Harmattan, p. 141-176.
- THOMAS, H. (2010). *Les Vulnérables. La démocratie contre les pauvres*. Bellecombe-en-Bauges : Éd. du Croquant.
- TOLEDO, C. (de) (2021). *Le Fleuve qui voulait écrire. Les auditions du parlement de Loire*. Paris : Manuella Éd./Éd. Les liens qui libèrent.
- TORIKAI, K. (2009). *Voices of the Invisible Presence. Diplomatic interpreters in post-World War II Japan*. Amsterdam/Philadelphia/ J. Benjamins.
- TRONTO, J. (2009) [1993]. *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. Trad. de l'anglais (États-Unis) par H. Maury. Paris : Éd. La Découverte.
- VENIARD, M. (2022). « "Ne pas parler à la place des premiers concernés" : questionnements méthodologiques autour de la variation dialogique d'un impératif langagier dans le milieu des militants pour les droits des étrangers en France ». *Glottopol* 36. En ligne : <https://doi.org/10.4000/glottopol.1698>.
- VERON, L. & ABIVEN, K. (2024). *Trahir et venger. Paradoxes des récits de transfuges de classe*. Paris : Éd. La Découverte.
- VIART, D. (2019). « Les littératures de terrain », *Revue critique de fixxion française contemporaine* 18. En ligne : <https://doi.org/10.4000/fixxion.1254>.

- VION, R. (2001). « "Effacement énonciatif" et stratégies discursives ». In : De Mattia, M. & Joly, A. (dirs). *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Gap/Paris : Orphys, p. 331-354.
- VION, R. (2003). « Modalités, modalisations et discours représentés ». *Langage* 156, p. 96-110. En ligne : <https://doi.org/10.3917/lang.156.0096>.
- VION, R. (2012). « La modalisation, un mode paradoxal de prise en charge ». *Filologia E Linguística Portuguesa* 14(2), p. 203-224. En ligne : <https://doi.org/10.11606/issn.2176-9419.v14i2p203-224>.
- VOIROL, O. (2005). « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique ». *Réseaux. Communication, technologie, société* 129, p. 89-120. En ligne : <https://doi.org/10.3917/res.129.0089>.
- WOLF, N. (2019). *Le Peuple à l'écrit. De Flaubert à Virginie Despentes*. Paris : Presses universitaires de Vincennes.
- ZBAEREN, M. (2022). « Donner la parole : à quel prix ? Restitution littéraire et théories du don ». *CONTEXTES* 32. En ligne : <https://doi.org/10.4000/contextes.10912>.
- ZENETTI, M.-J. (2019). « Paradigmes de l'enquête et enjeux épistémologiques dans la littérature contemporaine ». *Revue des Sciences Humaines* 334. En ligne : <https://hal.univ-lyon2.fr/hal-02150270v1/document>.
- ZENETTI, M.-J. (2014). *Factographies. L'enregistrement littéraire à l'époque contemporaine*. Paris : Classiques Garnier.